

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 23 septembre 2019

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.

Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

Planification de l'audience des 14, 15, 16, 17 et 20 janvier 2020 sur l'approbation de la stratégie d'achat de gaz naturel renouvelable (GNR) par Énergir - Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM en planification de l'audience des 14, 15, 16, 17 et 20 janvier 2020 sur l'approbation de la stratégie d'achat de gaz naturel renouvelable (GNR) par Énergir :

- **Preuve de SÉ-AQLPA-GIRAM** : Témoignage oral de Monsieur André Bélisle sur le [Rapport C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0049, SÉ-AQLPA-GIRAM-3, Doc. 1](#) (celui-ci sera disponible seulement le 14 janvier 2020 toute la journée et le 15 janvier 2020 à partir de 13h30). Durée prévue : 20 minutes.
- **Contre-interrogatoire d'Énergir par SÉ-AQLPA-GIRAM** : Durée prévue : 30 minutes. Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- **Contre-interrogatoire des intervenants** : Durée prévue de 5-10 minutes quant à tout autre intervenant présentant une preuve. Le tout, sous réserve d'ajustement après connaissance de la preuve orale.
- **Argumentation** : Durée prévue de 45 minutes. Plaidoirie orale accompagnée au besoin d'un plan d'argumentation.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par

l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies Énergétiques (S.É.) et le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).